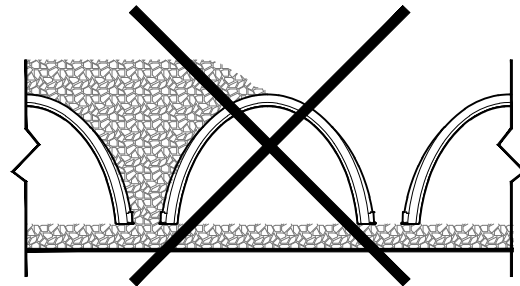
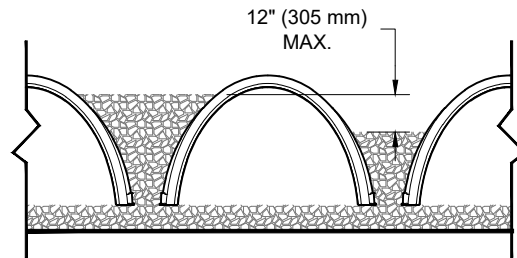


DISPOSITIONS SPÉCIALES - SYSTÈME DE CHAMBRES SOUS STRUCTURES

- LES EXIGENCES D'INSTALLATION DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX SPÉCIFICATIONS DES MANUELS DE CONCEPTION ET DES GUIDES DE CONSTRUCTION STORMTECH, À L'EXCEPTION DES MODIFICATIONS PRÉVUES DANS LES PRÉSENTES DISPOSITIONS SPÉCIALES.
- L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR DOIT EXAMINER LA PROXIMITÉ DES CHAMBRES PAR RAPPORT AU BÂTIMENT ET/OU À LA STRUCTURE. AUCUNE CHARGE DE FONDATION OU DE COLONNE NE DOIT ÊTRE TRANSMISE AUX CHAMBRES. L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR DOIT TENIR COMPTE DES EFFETS POSSIBLES DES SOLS SATURÉS SUR LA CAPACITÉ PORTANTE DES SOLS ET DE L'INFILTRATION DANS LES SOUS-SOLS.
- L'ENTREPRENEUR EST TENU DE PRÉVOIR UNE RÉUNION PRÉALABLE À LA CONSTRUCTION AVEC UN REPRÉSENTANT D'ADS AVANT L'INSTALLATION AVEC LE PERSONNEL D'INSTALLATION ET D'INSPECTION SUR PLACE.
- UNE INSPECTION PENDANT L'INSTALLATION PAR L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR, LE PROPRIÉTAIRE OU UN AUTRE REPRÉSENTANT EST OBLIGATOIRE. L'INSPECTION DOIT PERMETTRE DE S'ASSURER QUE L'ENTREPRENEUR RESPECTE STRICTEMENT LES EXIGENCES ET LES DIRECTIVES FOURNIS DANS LE GUIDE DE CONSTRUCTION STORMTECH LORS DE L'INSPECTION, IL EST TENU DE FAIRE PREUVE DE DILIGENCE POUR S'ASSURER QUE LE REMBLAYAGE DU SYSTÈME SOIT EFFECTUÉ DE MANIÈRE UNIFORME AFIN DE NE PAS FAVORISER UNE DÉVIATION UNILATÉRALE DE LA CHAMBRE.
- UNE INSPECTION APRÈS L'INSTALLATION PAR L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR, LE PROPRIÉTAIRE OU UN AUTRE REPRÉSENTANT EST OBLIGATOIRE. LES RAPPORTS D'INSTALLATION DOIVENT ÊTRE FOURNIS À L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR, AU PROPRIÉTAIRE, À L'ENTREPRENEUR ET AU FABRICANT.
- DES PRÉCAUTIONS DOIVENT ÊTRE PRISES AFIN ATTÉNUER TOUTES CHARGES POTENTIELLES DE CONSTRUCTION.
- TOUTES CHARGES ASSOCIÉES À LA SÉQUENCE DE CONSTRUCTION ET/OU À L'ÉTAYAGE TEMPORAIRE N'ONT PAS ÉTÉ ÉVALUÉES ET DOIVENT L'ÊTRE PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE MEMBRE DE L'ORDRE.

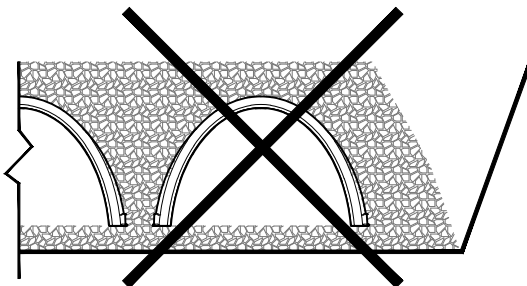


REMBLAI NON UNIFORME

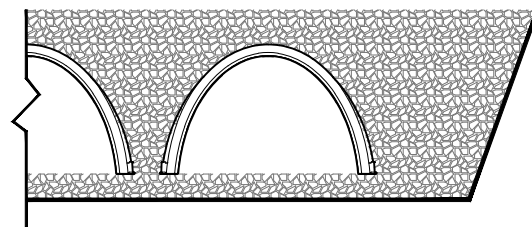


REMBLAI UNIFORME

REMBLAYER LES CHAMBRES UNIFORMÉMENT. LA HAUTEUR DE LA COLONNE DE PIERRE NE DOIT JAMAIS DIFFÉRER DE PLUS DE 305 MM (12 PO) ENTRE DEUX RANGÉES DE CHAMBRES ADJACENTES OU ENTRE LES RANGÉES DE CHAMBRES ET LE PÉRIMÈTRE.

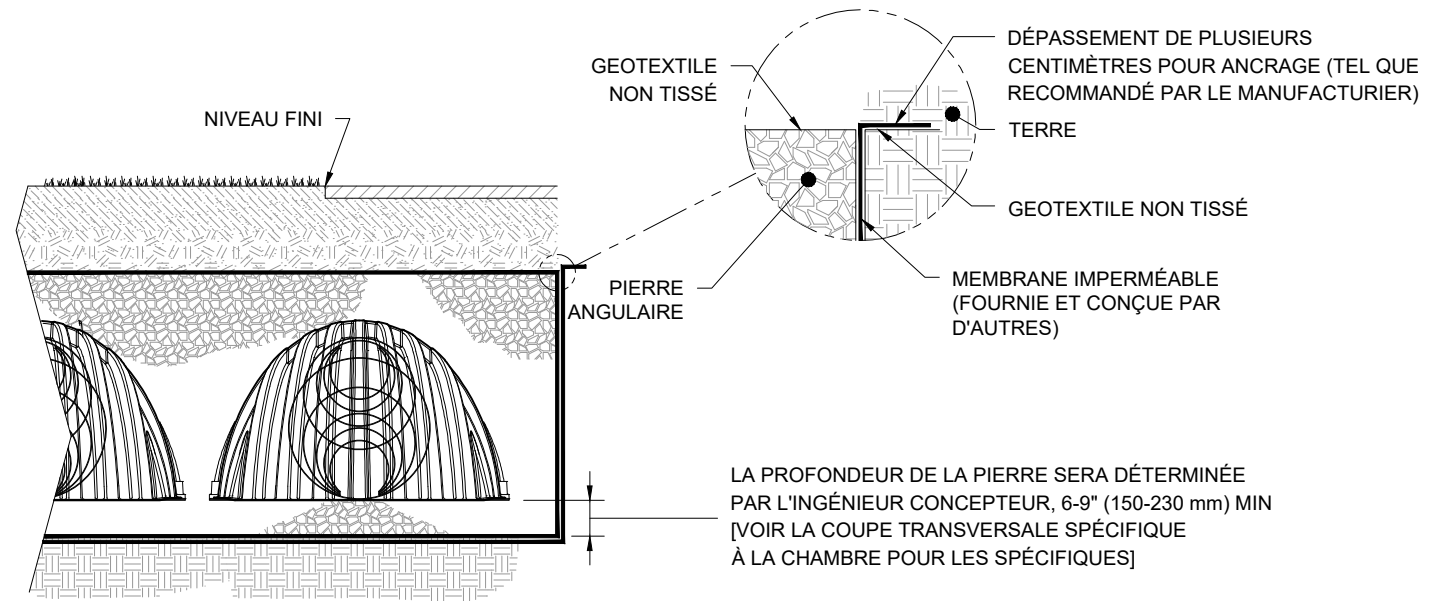


PÉRIMÈTRE NON REMBLAYÉ



PÉRIMÈTRE ENTIÈREMENT REMBLAYÉ

LE REMBLAYAGE DU PÉRIMÈTRE DOIT SE FAIRE UNIFORMÉMENT AVEC LES RANGÉES DE CHAMBRES. LE PÉRIMÈTRE DOIT ÊTRE ENTIÈREMENT REMBLAYÉ, LES PIERRES ÉTANT MIS EN PLACE HORIZONTALEMENT JUSQU'AU MUR D'EXCAVATION.



LA PROFONDEUR DE LA PIERRE SERA DÉTERMINÉE PAR L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR, 6-9" (150-230 mm) MIN [VOIR LA COUPE TRANSVERSALE SPÉCIFIQUE À LA CHAMBRE POUR LES SPÉCIFIQUES]

DÉTAIL DE LA MEMBRANE IMPERMÉABLE

NTS

REMARQUES GÉNÉRALES :

- CE DÉTAIL INDIQUE LES EXIGENCES D'UN SYSTÈME DE MEMBRANE IMPERMÉABLE UTILISANT DES STRUCTURES EN CHAMBRES ET DES MATÉRIAUX DE REMBLAI EN PIERRE ANGULAIRE CONFORMES AU TABLEAU DES MATÉRIAUX DE REMBLAI ACCEPTABLES.
- L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DE L'INSTALLATION DE LA MEMBRANE IMPERMÉABLE EST DÉSIGNÉ COMME « INSTALLATEUR ». L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DE L'INSTALLATION DU SYSTÈME EN CHAMBRES EST DÉSIGNÉ COMME « ENTREPRENEUR ».
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE VEILLER À CE QUE LA MEMBRANE INSTALLÉE NE SOIT PAS ENDOMMAGÉE PENDANT LA CONSTRUCTION ET LE REMBLAYAGE DU SYSTÈME EN CHAMBRES.
- LES SYSTÈMES EN TUYAUX OU EN CHAMBRES DOIVENT ÊTRE CONSTRUITS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU FABRICANT DE CHAMBRES, AVEC LES EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES SPÉCIFIÉES DANS CE DOCUMENT.

REMARQUES SUR LA MEMBRANE IMPERMÉABLE :

- L'ÉPAISSEUR DE LA MEMBRANE IMPERMÉABLE DOIT ÊTRE D'AU MOINS 30 MILLIÈMES DE POUCE
- LE SYSTÈME DE MEMBRANE IMPERMÉABLE DOIT ÊTRE INSTALLÉ CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.
- LA PORTÉE DU SYSTÈME DE MEMBRANE IMPERMÉABLE ET DE L'INSTALLATION DOIT COMPRENDRE, SANS S'Y LIMITER :
 - INSTALLATION DE COUCHES DE PROTECTION DE MEMBRANE NON TISSÉE
 - INSTALLATION DE LA MEMBRANE IMPERMÉABLE
 - SOUDAGE DES JOINTS EN CHANTIER
 - INSTALLATION DE MANCHONS OU DE RACCORDS SPÉCIAUX AU NIVEAU DE L'INSERTION DES TUYAUX
- TOUTES LES SOUDURES DE LA MEMBRANE IMPERMÉABLE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR DES TECHNICIENS EN SOUDAGE CERTIFIÉS PAR « THE INTERNATIONAL ASSOCIATION OF GEOSYNTHETIC INSTALLERS (IGI) ».

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ENTREPRENEUR :

- PRÉPARATION DU FOND ET DES PAROIS LATÉRALES DE L'EXCAVATION :
 - TOUTES LES SAILLIES DE PIERRE OU D'AUTRES MATÉRIAUX DOIVENT ÊTRE ÉLIMINÉES DU FOND ET DES PAROIS LATÉRALES DE L'EXCAVATION
 - LE FOND DE L'EXCAVATION DOIT ÊTRE PASSÉ AU ROULEAU POUR OBTENIR UNE SURFACE LISSE
- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DES TRANCHÉES D'ANCRAGE OU D'AUTRES MOYENS DE RETENIR LA MEMBRANE IMPERMÉABLE DANS LE HAUT DE L'EXCAVATION SELON LES DIRECTIVES DE L'INSTALLATEUR.
- LA PIERRE (ASSISE DE PIERRE) DOIT ÊTRE RÉPARTIE SUR LA COUCHE PROTECTRICE NON TISSÉE DE MANIÈRE À NE PAS ENDOMMAGER LA MEMBRANE IMPERMÉABLE.
 - AUCUN ÉQUIPEMENT, QU'IL SOIT À CHENILLES OU À ROUES, NE DOIT ÊTRE UTILISÉ DIRECTEMENT SUR LA COUCHE PROTECTRICE NON TISSÉE
 - LES VÉHICULES À CHENILLES À BASSE PRESSURE AU SOL (LOW GROUND PRESSURE, LGP) PEUVENT ÊTRE UTILISÉS AVEC UNE PROFONDEUR DE PIERRE DE 150 mm (6 po) OU PLUS SOUS LES CHENILLES
 - LA PIERRE NE DOIT PAS ÊTRE DÉCHARGÉE OU DÉPOSÉE SUR LA COUCHE PROTECTRICE À UNE HAUTEUR DE PLUS DE 1,52 M (5 pi).
- LE POID MAXIMAL DU TAMBOUR DU ROULEAU COMPACTEUR SUR L'ASSISE DE PIERRE DOIT ÊTRE LIMITÉ À DE 2267 KG. (5 000 LB.) AUCUNE FORCE DYNAMIQUE N'EST AUTORISÉE.

UNDER STRUCTURE
CHAMBER DETAILS
STORMTECH

DATE: 10/16/2024
DESSINÉ: SMW
DESSIN N°: 720-050_Q
VÉRIFIÉ: JLM

DATE	DRWN	CHKD	DESCRIPTION

StormTech®
Système de Chambres
1-800-821-6710 | WWW.STORMTECH.COM

4640 TRUEMAN BLVD
HILLIARD, OH 43026

ADS

CE DESSIN A ÉTÉ PRÉPARÉ SUR LA BASE DES INFORMATIONS FOURNIES À ADS STORMTECH SOUS LA DIRECTION DE L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR DU PROJET OU D'UN AUTRE REPRÉSENTANT DU PROJET. CE DESSIN N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ DANS LE CADRE D'APPEL D'OFFRES OU POUR CONSTRUCTION SANS L'APPROBATION PRÉALABLE DE L'INGÉNIEUR. L'INGÉNIEUR DOIT EXAMINER CE DESSIN AVANT L'OFFRE ET/OU LA CONSTRUCTION. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ ULTIME DE L'INGÉNIEUR DE S'ASSURER QUE LES PRODUITS (S) REPRÉSENTÉS ET TOUTS LES DÉTAILS ASSOCIÉS RÉPONDENT À TOUTES LES LOIS, RÉGLEMENTATIONS ET EXIGENCES DU PROJET APPLICABLES.